



**Les arrêts de travail**  
*Prévention, couverture optimale et conséquence sur  
les parcours professionnels*

**Synthèse de la journée**

*Que savons nous à 17h15 que nous ne savions pas à 9h15 ?*

**Eve Caroli**

(Université Paris-Dauphine, LEDa-LEGOS, PSE, IZA)

*Séminaire IRDES organisé avec le soutien de la DREES  
Campus Jussieu, Mardi 20 Mai 2014*

# Questions posées

- Dans quelle mesure la couverture de arrêts maladie (AM) pose-t-elle des problèmes incitatifs?
  - Prévention / incitation / couverture optimale.
- La survenue d'un problème de santé (et l'arrêt de travail que cela induit) affectent-ils les trajectoires professionnelles ?
  - *Joker* : qu'est-ce que la base HYGIE nous permet-elle d'apprendre sur ces questions ?

# Niveau d'analyse

- Individu / niveau + agrégé.
  - Caractéristiques individuelles
  - Couverture de branche ou d'entreprise
- C. Inan : importance des déterminants individuels, y compris les conditions de travail.
- T. Barnay, S. Juin et R. Legal (panel HYGIE):
  - 50% des écarts d'occurrence et 1/3 des écarts de durée des AM relèvent de différences intersectorielles qui ne sont pas dues à la composition de la main-d'oeuvre.

# Arrêts maladie et incitations

- Données du problème :
  - Prévention : question du *présentéisme*
    - Risque d'aggravation de l'état de santé.
    - Risque de contamination
  - Incitation : les individus arbitrent entre travail et loisir
    - Ils décident des arrêts maladie qu'ils souhaitent prendre sur cette base et en tenant compte du risque de sanction si l'arrêt est injustifié.
    - Mieux l'arrêt est indemnisé financièrement, plus les individus ont intérêt à s'arrêter toutes choses égales par ailleurs.
- Question du degré de couverture optimale

# M. Ben Halima, V. Hyafil-Solelhac, M. Koubi et C. Regaert

- Données : Panel HYGIE
- Modèle de durée à hasard constant par morceaux
  - Taux de remplacement fixé par la convention collective
  - Contrôle pour sexe, âge, âge d'entrée sur le marché du travail, temps partiel/plein, nombre de visites chez le médecin, taux de chômage local, jour de la semaine, taille de l'entreprise et secteur d'activité + effet fixe (?).
- Résultats :
  - Un taux élevé de remplacement fixé par la CC en cas d'arrêt maladie réduit le taux de sortie (de la situation d'AM).
  - L'effet n'est pas linéaire :
    - Réduction du taux de sortie du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> jour
    - Augmentation du 4<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> jour
    - Réduction au-delà du 7<sup>ème</sup> jour

# C. Pollak

- Données : PSCE (données appariées employeur-employé)
- Modèle de comptage en deux étapes
  - On estime d'abord la probabilité d'avoir au moins un jour d'arrêt de travail puis la durée cumulée des arrêts de travail qui ont eu lieu sur l'année
  - Contrôles : individuels, entreprises, départementaux + santé individuelle + conditions de travail.
- Résultats :
  - La couverture du délai de carence n'a pas d'effet significatif sur la probabilité de prendre au moins 1 jour d'arrêt.
  - Elle réduit significativement la durée des arrêts qui sont pris
  - Au total : réduit la durée conditionnelle des arrêts.

# Arrêts maladie et incitations : Que savons-nous ce soir ?

- La générosité de la couverture conventionnelle peut constituer un problème du point de vue incitatif pour les arrêts relativement longs (7j+).
- Couverture du délai de carence : résultats contrastés. Comment les réconcilier ?
  - BH *et al* : la générosité conventionnelle allonge la durée des arrêts.
  - Pollak : une bonne couverture d'entreprise la réduit.
  - Le manque de générosité réduit la durée de chaque arrêt. Mais au total, cela peut se traduire par des durées d'arrêts totales + longues si les arrêts se répètent.
  - Rôle de l'ancienneté ?
  - *A continuer d'explorer.*

# Conclusion temporaire

- Etant donné les caractéristiques institutionnelles encadrant les AM en France, il n'y a pas d'effet uniformément négatif de leur indemnisation sur la durée de ces arrêts.
- Cela n'exclut pas des effets négatifs « locaux », i.e. pour certaines durées précises.
- Mais, en particulier, sur la question du délai de carence, pour l'instant, la prudence s'impose.
  - Il se pourrait que sa prise en charge permette de contrecarrer les effets néfastes du présentisme.



# Accident de santé et Trajectoire professionnelle

- Comment un problème de santé affecte-t-il la trajectoire professionnelle ultérieure ?
- Renvoie à la question des AM car les problèmes de santé sérieux donnent, le + souvent, lieu à arrêt maladie.
  - Mais ce n'est pas la question que l'on se pose : c'est bien celle de l'effet d'une dégradation brutale de l'état de santé.
  - Bonne chose car estimer l'effet des AM serait complexe. Mêlé deux facteurs :
    - Dégradation du capital humain.
    - Eventuel aléa moral
- Effet d'un accident de santé sur la carrière ultérieure : résultats très convergents.

# T. Barnay, M. Ben Halima, E. Duguet, J. Lanfranchi et C. Le Clainche

- Données : Panel HYGIE
- Méthode de double différence avec appariement exact.
  - On contrôle ainsi des observables et des inobservables invariables dans le temps.
  - + Contrôle pour les endogènes retardées (chocs inobservés).
- Résultats :
  - La survenue d'un cancer diminue la probabilité de valider un trimestre en emploi. Cette baisse persiste au cours du temps, voire s'amplifie.
  - Elle réduit la probabilité de chômage la première année (effet de « substitution ») puis l'effet devient nul voire positif.
  - Elle accroît initialement fortement le nombre de jours d'AM puis l'effet se réduit et se stabilise à un niveau modeste.

# T. Barnay, J. Favrot et C. Pollak

- Données : Panel HYGIE
- Logit multinomial dynamique à effets fixes.
  - Estime les probabilités de transition d'un état d'AM (long ou court) vers l'emploi, le chômage ou l'inactivité.
- Résultats :
  - Les AM sont pénalisants pour les trajectoires professionnelles : ils accroissent le risque de ne pas être en emploi sans arrêt de travail.
  - Les arrêts longs accroissent fortement la probabilité d'inactivité, et dans une moindre mesure celle de chômage.
  - Les arrêts « courts » accroissent le + fortement la probabilité d'arrêt maladie long, mais aussi la probabilité de chômage et d'éloignement du marché du travail.

# M. Ben Halima et C. Regaert

- Données : Panel HYGIE
- Appariement sur score de propension.
- Résultats :
  - La survenue d'un accident du travail réduit le salaire et cet effet ne se réduit pas au cours du temps.
  - Elle réduit la probabilité d'être en emploi mais l'effet diminue au cours du temps.
  - Elle accroît le chômage, une fois passée une période initiale de réduction (effet de « substitution »).

## Accident de santé et Trajectoire professionnelle : Que savons-nous ce soir?

- Les **accidents de santé**, quels qu'ils soient, provoqués ou non par un accident du travail, **dégradent les trajectoires professionnelles**.
- Pourquoi ?
  - Dégradation du capital santé et donc de la productivité ?
  - Discrimination : statistique ? tout court ?
- **Question des conditions de travail (C. Inan).**

# Les conditions de Travail

- Un rôle fondamental dans les perspectives de retour à l'emploi et de maintien en emploi après un épisode de maladie.
  - Même problématique d'adaptation du poste de travail que pour l'emploi des salariés âgés (cf Annie Jolivet).
  - Un double défi pour les entreprises
  - Question de court et long terme : effets cumulés ?
- Autre regard sur les AM : si le travail dégrade la santé, le coût du présentéisme augmente → Intensification du travail

# HYGIE et les conditions de travail

- HYGIE = source extrêmement riche
    - Information arrêt par arrêt.
  - Apparié avec des enquêtes Conditions de Travail ?
  - Etudier l'effet des conditions de travail sur :
    - La probabilité de rester en emploi après un épisode de maladie.
      - Modèle de transition dans lequel la caractérisation des états initiaux inclurait les conditions de travail
    - L'effet de l'indemnisation des arrêts de travail sur leur durée : à distinguer en fonction des conditions de travail.
- *Une perspective de recherche passionnante*



**Je vous remercie de votre attention.**